

Chers Adhérents, chères Adhérentes,

La moitié de 2019 s'est écoulée et nous vous transmettons une lecture incontournable à emporter en vacances : la lettre circulaire de Place au Vélo à St-Maur.

Très bel été !

Le CA de PVSM



### **PVSM vous promène et Annie vous raconte la ballade cyclornithologique à Haute-Île**

Treize avril 2019, 3°C, nous sommes d'abord trois devant la mairie de Saint-Maur au parking vélo puis sept cyclistes : Benoît, Denis, Étienne, Bertrand, Annie, Aline, François. Direction le Parc départemental de la Haute-Île (93).

Ce parc est un joyau de verdure qui s'étend sur 65 ha, un espace propice à l'évasion et à la découverte de la faune et de la flore des milieux humides. La restauration des anciens chenaux de la Marne permet d'observer les changements d'un paysage soumis aux variations des niveaux de l'eau et d'accueillir une biodiversité d'une grande richesse. Bénéficiant de la proximité de la Marne, ce parc s'inspire des paysages naturels des zones alluviales.



Nous partons après avoir regonflé les pneus et vérifié que tout fonctionne bien ; sécurité avant tout. Nous traversons Saint-Maur pour rejoindre la rive côté Nogent-sur-Marne ; après avoir longé le fleuve nous arrivons à l'écluse. Une péniche manœuvre ; en contre bas du pont, un magnifique héron cendré se tient impassible devant les remous de la rivière. Sa proximité nous permet de l'observer en détail : long bec jaune, plumage gris moucheté, l'œil fixe. Des sternes passent ; d'autres se chauffent au soleil sur un ponton en bois. Quelques mouettes également sont attirées par ce bel espace vital. A partir de là le chemin devient champêtre ; après avoir traversé Neuilly-sur-Marne nous arrivons à l'entrée du parc de la Haute-Île. Jean-Louis, son fils et Sandrine nous rejoignent à la croisée des chemins. C'est l'occasion d'une halte.

Sur le ciel bleu on voit se détacher des fleurs de prunus (*Prunus alba*) tels de petits flocons blancs radieux et délicats. L'oreille décèle la présence d'oiseaux cachés dans les arbres : pouillot, troglodytes, mésanges moins farouches... Denis nous prodigue un bref cours d'ornithologie : il y a les notes brèves et ... les plus longues. La mésange fait « Ti-Tu Ti-Tu Ti-Tu » la sterne « kyerri kyerri kyerri » et le pouillot « tsip-tsap tsip tsap ». Après avoir repéré et répété ces chants, nous repartons en laissant le chemin menant au site archéologique et nous progressons à travers le parc de la Haute-Île.

Devant nous, une noue, du bas-latin *Nauda*\*, à partir du gaulois, s'étend. C'est une sorte de bassin, ici un ancien bras de rivière qui stocke les eaux pluviales. Depuis les observatoires en bois, munis de fenêtres étroites, nous regardons discrètement la vie alentour : canards, cygnes, foulques, grèbes, poules d'eau et même un grèbe huppé et un castagneux s'ébattent ! quelle chance ! c'est déjà pas mal sur la quarantaine d'espèces recensées sur le site. Plus loin, dans une autre noue on aperçoit un nid de foulques fait de branchage au bord de l'eau. A l'aide de nos jumelles nous pouvons nettement voir les détails : la foulque est juchée sur le nid et fait des va-et-vient entre la berge et son nid.

Un pique-nique est improvisé dans la zone dédiée ; c'est l'heure du casse-croûte et du partage au soleil ; un peu de café chaud dans un thermos est le bienvenu car il fait encore très froid !

Nous repartons vers 15h30. Cette fois le parcours se divise et nous traversons la Marne afin de la longer sur l'autre rive. Nous passons Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne, Champigny, Joinville et enfin Saint-Maur. Heureux de cette belle balade printanière de 35 km nous rêvons déjà d'une prochaine escapade, tout aussi tonique, écologique et conviviale.

Les photos de cette balade sont disponibles sur notre site à la rubrique « Galeries ».

## **PVSM vous défend en Commission St-Maur à Vélo**

Depuis la glorieuse époque du Clou Rouillé, la municipalité a compris qu'une politique vélo était indispensable à la qualité de vie à St-Maur, en particulier parce que les difficultés de stationnement et de circulation en voiture dans St-Maur sont devenus le sujet majeur des récriminations des citoyens en réunions de quartier. Avec un PLU qui ambitionne d'augmenter la population St-Maurienne de +10%, il est vrai que ne rien faire pour inciter les alternatives à l'automobile conduirait la ville dans une congestion aggravée.

Nous avons donc depuis Juin 2018, participé aux 5 premières réunions de la « Commission extra-municipale St-Maur à Vélo ». Le sentiment qui ressort de cette Commission est qu'elle n'est pas véritablement un lieu de débat, mais une chambre d'approbation et de mise en valeur des initiatives de la ville en matière de politique cyclable. Pour le moment, nous ne voyons pas de volonté d'y coconstruire un « véritable schéma cyclable » mais nos efforts ne sont pas vains : la ville progresse. Nous avons synthétisé les grandes étapes du dialogue PVSM-Ville et les résultats qu'il génère jusqu'à présent.

<b>Demandes de PVSM</b>		<b>Progrès de la Mairie</b>	
<b>Date</b>	<b>Nature</b>	<b>Date</b>	<b>Nature</b>
2005	Création de l'association	2010	Passage en piétonnier pendant le marché de la rue Baratte Cholet
2006	Inventaire des besoins de stationnements, estimé à 1200 places à la charge de la mairie	2013	700 arceaux à vélo implantés après plusieurs années de demandes
2006	Contact avec les commerçants pour la mise en place d'arceaux		
2010-2014	Organisations de "Parking Days" <a href="http://www.parkingday.fr/">http://www.parkingday.fr/</a> : occuper des places de stationnement auto pour en faire des places vélo		
2008 à 2011	Important travail de concertation/contribution pour le projet d'aménagement des quais de la Pie	avr.-19	Inauguration de la première piste cyclable bidirectionnelle sur les quais de la Marne, au quartier de la Pie
2011	Café-débat « Quelle sécurité routière à St-Maur ? » avec M.Cipriano/Mairie de St-Maur	2011	3 quartiers en test du Double Sens Cyclable près des écoles place des Molènes, des Marronniers, la Pie
2012	Création d'un schéma cyclable par PVSM Intervention EUP Zac des Facs	mai-19	Fermeture les samedi-dimanche au transit automobile des quais de la Marne sur les secteurs nord et est de la boucle.
2013	Pétition lancée pour l'adaptation du projet de la passerelle de la Pie Intervention pour l'aménagement de la gare de la Varenne	mai-19	<i>Engagement oral de mise en accessibilité cycliste de la passerelle de la Pie</i>
2014	Ciné-Débat au Théâtre de Saint-Maur plus Exposition "Le vélo et l'affiche en 1900"		
2016	Dénonciation sur les réseaux sociaux de l'embarriégement de la première piste cyclable au dos du cimetière Rabelais	2016	Abandon de l'inauguration officielle et remplacement des barrières par des sas mobiles
2016	Attribution du "Clou rouillé" à la Mairie de St-Maur, prix national donné par la FUB pour les villes qui se distinguent par l'indigence	2017	Peinture au sol d'un "parcours cyclable", c'est-à-dire des logos de vélo peints sur les trajets du quotidien dans St-Maur.

	de leur politique vélo		Refus de la Mairie d'accès de PVSM à la maison des associations, refus levé ensuite en 2018.
		juin-18	Création d'une Commission consultative St-Maur à vélo, à laquelle PVSM est conviée
2009 à 2013	Contrôle technique gratuit des vélos des collégiens	sept.-18	Lancement d'une semaine "Sans voiture c'est pas dur" dans les écoles et distribution gratuite de gilets jaunes aux enfants de St-Maur
2011 à 2016	Organisation de bourses aux vélos		
Depuis 2015	Interventions bénévoles en collège avec la vidéo "Je roule à vélo en toute sécurité"		
09/2015 puis 06/2018	Proposition de distribuer des gilet rétro-réfléchissants aux enfants des écoles primaires		
oct.-18	Communication à la Mairie d'un document de politique cyclable, incluant outre des objectifs chiffrés, un appel à une politique culturelle en faveur du vélo	mars-19	Programmation par la Mairie d'une exposition "La grande boucle dans la petite boucle" sur le passage du tour de France à St-Maur.
		juin-19	Le Conseil Municipal vote une Indemnité Kilométrique Vélo pour les employés municipaux.
déc.-18	Demande en Commission Vélo à ce que le guide des bonnes pratiques ne soit pas ciblé vers les cyclistes mais les automobilistes	avr.-19	Diffusion d'un guide de bonnes pratiques pour tous les usagers de la voirie
févr.-19	Invitation de PVSM adressée au Maire de participer à la Convergence 2019	févr.-19	Invitation à PVSM pour tenir un stand d'animation sur les Bords de Marne le dimanche
févr.-19	Demandes sur les aménagements cyclables futurs prévus sur les rues en rénovation conformément à la loi LAURE	avr.-19	Présentation officielle en Commission vélo du document de politique cyclable de PVSM
			Annonce du passage en limite 30km/h du quartier des Bagaudes
			Annonce d'extension de la piste cyclable de la Pie au quai Shaken et d'une vélo-rue aux Bagaudes
			Annonce du doublement des arceaux vélo en 2019 de 700 à 1500
			Video sur Facebook de la Mairie montrant leur appui en faveur de l'atelier participatif Le Cyclo Recyclé sur l'espace public
mars-19	Proposition d'animation d'un débat à la Villa Médicis sur le thème "Le vélo instrument de Liberté, d'Egalité et Fraternité" avec des écrivains, militants, praticiens du vélo	juin-19	Programmation d'un après-midi de démonstration dans les jardins de la Villa Médicis de cycles à l'occasion de l'exposition « La grande boucle dans la petite boucle »

mars-19	Enquête photographique sur le non-respect de la loi LAURE dans les rues rénovées en 2018 et 2019	avr.-19	Annnonce par la Mairie de la généralisation des sas vélos aux feux en 2019, conformément à la loi
			Effacement des stationnements matérialisés illégaux à moins de 5m des passages piétons, conformément à la loi
févr.-19	Les objectifs de la municipalité en termes de candidature aux fonds national vélo	avr.-19	Inscription à l'ordre du jour de la Commission du 20 Mai 2019 : - schéma 2019-2021 des itinéraires cyclables - travaux réalisés et à venir
mars-19	La prise en compte des mobilités douces dans l'étude de l'aménagement de la gare St-Maur Créteil financée à 300k€ par la SGP		
mars-19	Communication et allocation des Budgets pour la politique cyclable 2019		
avr.-19	Statut d'avancement sur "Définir les besoins actuels et futurs" objectif officiel de la présente Commission (document de réunion d'installation du 25/06/2018)		

### **PVSM veut prendre soin des écoliers à vélo et cherche des bénévoles pour « Sans voiture, c'est pas dur »**

La Ville souhaite encourager les parents à laisser la voiture pour déposer les enfants dans les écoles communales : elle organise pendant 1 semaine l'opération « Sans voiture, c'est pas dur ». Cette initiative peut avoir un fort impact, car pendant les vacances scolaires, les embouteillages dans St-Maur disparaissent. Nous avons demandé en Commission Vélo à ce que des cortèges d'enfants, encadrés par la police municipale, soient constitués pour convaincre les parents de laisser leurs enfants circuler sur la voie publique. La Mairie affirme ne pas avoir suffisamment de personnel pour assurer cet encadrement.



Nous avons donc imaginé en Conseil d'Administration le dispositif suivant pour faciliter des Vélo-bus et des Pédibus : 2 adultes bénévoles, identifiés et qualifiés pour encadrer un cortège de 3 à 6 enfants qui cheminerait maximum 20 min depuis son départ jusqu'à l'arrivée le matin à l'école. Les cortèges cyclistes ou piétons s'organiseraient ainsi :

- La Ville invite au moins 3 semaines avant « En voiture c'est pas dur » les parents à inscrire en ligne leur enfant à un cortège du matin seulement, en communiquant leur adresse postale, éventuellement en s'engageant fermement pour encadrer un cortège 1 ou plusieurs fois dans la semaine, et en validant une décharge de responsabilité. Le bénéfice pour les parents est de réduire par la mutualisation le nombre de fois où dans la semaine, ils doivent assurer la

conduite de leur enfant.

- La Ville valide les encadrants bénévoles. Les associations membres de la Commission sont aussi invitées à s'inscrire comme encadrants de cortège : PEEP, Sécurité Routière, Comité de Quartier, Seniors.

- PVSM à partir des listes d'adresses anonymisées transmises par la ville, construit des trajets par un moteur d'optimisation et les porte sur une carte Open Street Map en ligne, à partir de laquelle tous les parents peuvent consulter les cheminements prévus pour les cortèges d'enfants. L'objectif est d'informer les encadrants des lieux de rendez-vous, mais aussi de susciter les inscriptions des parents qui n'auraient pas encore fait le pas. PVSM identifie aussi les cortèges ou inscriptions refusées faute d'encadrement.

- La Ville informe les parents des inscriptions refusées et gère les désistements de parents de dernière minute en prévoyant des encadrants « volants » capables de se porter au secours des cortèges orphelins de leur encadrant

- PVSM se charge d'inspecter le maximum de freins de vélos d'enfants garés à l'école et fournit un diagnostic au logo de PVSM, sous forme papier agrafé au vélo en cas de défaut de sécurité. Ce diagnostic vaut aussi feuille d'adhésion à PVSM pour un marquage Bicycode, ou bon de réduction auprès des vélocistes de St-Maur (Giant, Monsieur Cycles, Le Cyclo Recyclé). En cas de d'absence de constat de défaut, aucun diagnostic n'est inscrit pour ne pas porter le risque d'un faux négatif.

- Le trajet du soir n'est pas géré à cause du risque de conduire un enfant à un domicile fermé pour cause de retard/absence du parent, et à cause de la dispersion d'horaires de retour des enfants chez eux. Par ailleurs, il est intéressant pour les parents de venir chercher leur enfant à vélo ou à pied le soir, pour l'effet d'entraînement que cela suscite auprès des autres parents, et parce que les enfants sont valorisés dans leur prise d'autonomie aux yeux des parents.

Pour assurer ce dispositif, **nous cherchons des volontaires ! Si vous êtes intéressé-e, nous vous invitons à remplir ce questionnaire en ligne :**

**<https://lstu.fr/sansvoiture>**